



Le Trait d'Union

Bulletin municipal

2023

N°34



Assurance & Protection
Épargne & Retraite



abeille
ASSURANCES

DONNER DES AILES
À VOTRE AVENIR

**ASSUREZ
VOTRE AVENIR
AVEC CEUX DONT
C'EST LE MÉTIER.**

Document non contractuel à caractère publicitaire à jour au 18/10/2022. Crédit photo : Simon Lefebvre.

N° Orias : 15 00 63 39
www.orias.fr

Vos agents généraux
Matthieu GROBOST & Geoffrey MAZET grobost-mazet@abeille-assurances.com

15 Bis place de l'Hôtel de Ville
03150 VARENNES SUR ALLIER
04 70 45 05 08

1 Place du Maréchal Foch
03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE
04 70 45 09 22

Peugeot Gazur Automobile

AGENT PEUGEOT

Réparations et ventes de véhicules toutes marques,
neufs et d'occasions
Locations véhicules et utilitaires

7 rue du Bourbonnais
03150 Varennes-sur-Allier

04 70 45 84 34



M. le Maire est de droit, président de l'ensemble des commissions. Un maire adjoint délégué est vice-président de chacune d'entre elles.



Communication, ressources humaines, prévention des risques et des conditions de travail, éducation, restaurant scolaire, enfance
M. MONIER, 1^{er} adjoint, vice-président

Permanences sur rendez-vous

Membres : Mme PERICHON, Mme PARRET-BONMARTIN, Mme LUCOTTE, Mme MARTIN, M. RENON, Mme DIAT, Mme FERREIRA, M. PISSOCHET, Mme DAVAUD, Mme DESVIGNE, M. JOLY

Pages 6 et 7, articles rédigés par M. MONIER

Pages 22 à 25

Administration générale, gestion administrative des logements, finances et budget
Mme PÉRICHON, 2^{ème} adjointe, vice-présidente

Permanences sur rendez-vous, mercredi de 13h30 à 14h30

Membres : M. MONIER, M. RENON, Mme DIAT, Mme FAURE, M. ALLAIN

Pages 10 et 11, articles rédigés par Mme PERICHON

Pages 18 et 19



Travaux, urbanisme, eau, assainissement, environnement, sécurité, cadre de vie
M. ALLAIN, 3^{ème} adjoint, vice-président

Permanences sur rendez-vous, lundi de 10h à 12h

Membres : M. ATHAYNE, M. MERCIER, M. PERET, Mme MARTIN, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET-SCHIRCH, M. GALAND, Mme MORAND

Pages 12 à 15, articles rédigés par M. ALLAIN

Vie associative, sport

Mme PARRET-BONMARTIN, 4^{ème} adjointe, vice-présidente

Permanences sur rendez-vous, vendredi de 11h à 12h

Membres : M. ATHAYNE, M. CARBON, M. PERET, Mme DAVAUD, M. PISSOCHET, M. OLIVEIRA

Pages 8 et 9

Pages 32 et 33, articles rédigés par Mme PARRET-BONMARTIN



Développement de l'activité et de la dynamisation de l'emploi, relations avec la SPL 277 et l'intercommunalité
M. ATHAYNE, 5^{ème} adjoint, vice-président

Permanences sur rendez-vous, lundi de 14h à 15h

Membres : M. CARBON, M. JOLY, Mme PARRET-BONMARTIN, M. RENON, Mme DIAT, M. SAUVESTRE, M. GALAND

Page 16, articles rédigés par M. ATHAYNE

Culture, animations, loisirs

Mme DESVIGNE, 6^{ème} adjointe, vice-présidente

Permanences sur rendez-vous

Membres : M. CARBON, Mme LACAUX, Mme LUCOTTE, Mme MARTIN, M. PISSOCHET, Mme MARTINET-SCHIRCH

Pages 36 à 37, articles rédigés par Mme DESVIGNE

Pages 37 à 38



Action sociale, famille, aînés, portage des repas
Mme FAURE, Conseillère municipale déléguée

Permanences sur rendez-vous

Membres : Mme PERICHON, M. MONIER, Mme DESVIGNE, Mme FERREIRA, Mme IMBERT

Pages 19 à 21, articles rédigés par Mme FAURE

Chères Varennoises, chers Varennois,

L'année 2022 vient de baisser le rideau et au moment où vous recevez ce bulletin, le millésime 2023 vient de débiter. Chacun souhaite évidemment qu'il soit porteur de meilleures nouvelles que le précédent.



En effet, 2022 a encore été une année très compliquée pour les collectivités en général, la nôtre en particulier, mais également pour le plus grand nombre de nos concitoyens.

Poursuite de la pandémie, guerre en Ukraine, élections législatives porteuses de résultats susceptibles de contrarier l'action du gouvernement, flambée des prix et forte reprise de l'inflation, troubles sociaux, incivilités et agressions en tous genres...

Dans ce contexte, il a fallu une résilience exemplaire pour continuer à avancer, pour gérer positivement les dossiers en cours et les nombreux chantiers engagés, pour tenir la barre financière et conserver l'unité des équipes.

Vous découvrirez au fil des différents articles de ce bulletin tout ce qui a été engagé et réalisé en 2022 et pourrez constater que les promesses faites lorsque vous nous avez renouvelé votre confiance en 2020 sont tenues ou en passe de l'être et que le cap est maintenu pour mettre en œuvre la totalité de la feuille de route.

En 2023, nous continuerons les chantiers structurants indispensables au mieux-être de tous et à la transformation profonde et durable de notre cité.

Ils toucheront les entrées et le centre-ville, l'offre de santé, l'habitat avec notamment la poursuite de la requalification de la maison des frères maristes, l'amélioration de l'offre commerciale, la sécurité, l'embellissement de la commune, les propositions culturelles et ludiques pour toutes les générations, et bien d'autres sujets utiles au plus grand nombre.

Notre commune, qui voit cette année encore sa population progresser poursuit sa mutation, afin d'offrir aux habitants et à celles et ceux qui nous rejoignent, tout ce qu'ils attendent pour y vivre mieux et plus sereinement.

Cela peut se faire grâce à l'engagement des agents et des élus, mobilisés et enthousiastes, solidaires dans les épreuves et désireux de poursuivre les aménagements et évolutions porteurs d'attractivité pour notre commune, malgré les contraintes réglementaires et budgétaires toujours plus lourdes, qu'ils en soient remerciés.

Un grand Merci également à nos fidèles annonceurs qui soutiennent nos actions de communication, et bonne lecture à tous !

Roger LITAUDON

Maire



Magazine trimestriel d'informations municipales gratuit édité par la commune

Tirage : 2 400 exemplaires

Directeur de publication : Roger LITAUDON, Maire

Articles rédigés par : Service enfance, Jean-Yves LISTRAT (Police municipale), Corinne LACOUTURE (Médiathèque), M. Wilfried DAVID (collège), Mme Nadège VARIN (lycée), service communication

Joseph LOPES (Centre de secours)

Conception : Service communication, Mairie de Varennes-sur-Allier

Crédit Photos : Mairie, Médiathèque, Centre de secours, collège, lycée

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

Impression : Imprimerie Tuka à Vichy

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Ecoles	6
Ressources humaines	
Restaurant municipal	
Communication	
Marché de Noël, jeu	
Administration générale	10
Finances	
Logement	
Travaux	12
Maisons fleuries	15
Commerces, Écocentre	16
Etat civil	18
C.C.A.S.	19

ENFANCE, JEUNESSE

Service enfance	22
Collège	26
Lycée	28

VIE CULTURELLE ASSOCIATIONS

Vie associative, jeunesse	32
Saison culturelle	37
Médiathèque	38

SECURITE

Police	40
Centre de secours	41

DIVERS

Infos pratiques	42
Agenda	50



Standard Mairie : 04 70 47 72 00
Mail : standard@varennes-sur-allier.fr

Horaires d'accueil :
Lundi et mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-18h00
Mardi et jeudi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Accueil, état civil, cimetière, secrétariat des adjoints : 04 70 47 72 00
Mail : etatscivil@varennes-sur-allier.fr
Cartes d'identité, passeport : 04 70 47 41 42

Service comptabilité, facturation : 04 70 47 72 09

Service communication : 04 70 47 72 07

Service vie associative : 04 70 47 72 10
Mail : vieassociativevarennes@gmail.com

Service enfance : 04 70 47 72 05
Mail : enfancevarennes@gmail.com

Garderie périscolaire : 04 70 45 14 71
Tarifs suivant la tranche d'imposition

Centre technique municipal et accueil services techniques : 04 70 45 02 50
5, rue de la Brunette - Varennes-sur-Allier
Mail : servicestechiques@varennes-sur-allier.fr
Location matériel : prix sur demande

Redevance marchés : 04 70 45 02 50
Mail : servicestechiques@varennes-sur-allier.fr
Abonnés : 0,70 €
Autres : 0,90 €

Restaurant municipal, portage des repas : 04 70 45 14 46
Mail : restaurant@varennes-sur-allier.fr
Tarif scolaires : 2,62 €
Tarif portage : 7,24 €

Médiathèque : 04 70 45 14 01
Mail : mediatheque@varennes-sur-allier.fr
Abonnement : 15 € adultes
5 € enfants, étudiants, chômeurs en fin de droits, RSA

Police municipale : 04 70 47 72 06
Mail : policemunicipale@varennes-sur-allier.fr

C.C.A.S. : 04 70 47 72 04
ccas@varennes-sur-allier.fr

ECOLE

Les effectifs sont stables ou en légère progression sur l'ensemble des trois écoles varennoises.

Le point notable d'amélioration est l'ouverture permanente d'une nouvelle classe à George Sand. Elle l'avait été sous forme de test l'année dernière et, en accord avec les bons résultats, a été validée à la rentrée 2022 par les services du rectorat.

Je tiens à assister à tous les conseils d'école, car c'est à ce moment que je prends « le pouls » des établissements et que je peux me rendre compte de tout le travail qui est réalisé par l'ensemble du corps enseignant pour l'éveil, l'apprentissage et la culture des enfants. Tout ceci en étroite relation avec la mairie, propriétaire des bâtiments et du matériel.

J'ai proposé à Anne-Sophie CHAVAILLON, responsable du pôle enfance, et à Michaël PEYRE, directeur général des services adjoint, de m'accompagner à ces réunions. En effet, certains détails pratiques, administratifs ou techniques peuvent être résolus lors de ces échanges. C'est ainsi que des travaux importants d'isolation sont en préparation pour un confort et des économies d'énergie substantielles, bien dans l'air du temps. Ceci demande des études compliquées et approfondies pour l'obtention de subventions de différents organismes.

Mais comme le disait George SAND elle-même, « *L'avenir peut s'éveiller plus beau que le passé !* ».

RESSOURCES HUMAINES

La journée de cohésion des agents prévue initialement le 12 octobre a été repoussée au 7 décembre puisque le maudit virus du Covid faisait encore parler de lui en sein des effectifs, la mairie ne voulant pas favoriser sa propagation.

Cette journée spéciale, dédiée à tous, est un moment privilégié pour se retrouver dans des conditions différentes du quotidien. Activités et repas pris en commun permettent de mieux se connaître, et de renforcer la solidarité entre les différentes équipes, en reliant l'univers du travail à celui de l'humain. Mais c'est aussi l'occasion d'exprimer la gratitude de la mairie aux différents collaborateurs qui mettent tout leur cœur et leur bonne volonté pour faire ce que la Ville est.

Le mois de novembre a été celui du « grand déménagement » des bureaux de la mairie. En effet, dans une recherche d'optimisation et de proximité des différents agents pour une symbiose améliorée, pratiquement tout le personnel du beau et grand bâtiment de l'Hôtel de ville a vu son univers physique de travail changer. De quoi améliorer la communication et les échanges intra-services. Les élus ont également « fait leurs cartons » d'un bureau à l'autre pour pouvoir être au plus près des requêtes des Varennois.

De nouveaux agents sont venus renforcer les équipes, et nous souhaitons la bienvenue à :

Laurent GUILLAUME, embauché aux Services techniques en août 2022,

Maëva HARACEWIAT, au service petite enfance,

Karine PIOTTE, état civil et vie associative depuis mai 2022.

Laurent GUILLAUME



Maëva HARACEWIAT



RESTAURANT MUNICIPAL

La fourniture des denrées alimentaires nécessaires à la conception des repas répond à une procédure relative aux marchés publics. Ainsi, jusqu'à aujourd'hui, le choix des fournisseurs s'effectue tous les ans en fonction de critères objectifs tels que le prix, les délais de livraison,...



COMMUNICATION

Aménagement de ville

Nous avons eu le plaisir de recevoir la grande équipe du SAUDT (Service d'Aménagement, d'Urbanisme Durable des Territoires) qui est venue se rendre compte des travaux en cours ou à venir dans le cadre des projets Petites villes de demain et contrat de Revitalisation centre-ville centre-bourg. Ainsi le groupe a pu avoir une présentation des entrées de ville, des différents aménagements urbains, de la future résidence pour personnes âgées Jeanne SAULNIER et de la maison de santé (communautaire) à venir. Ce suivi des programmes auxquels la mairie adhère permet au SAUDT de constater et d'encourager les réalisations.

Intramuros

Ne pas hésiter à communiquer en mairie les temps forts que les associations varennoises voudraient voir diffuser par Intra-muros. De même pour les coordonnées ou renseignements utiles que tous les artisans, commerçants et autres souhaiteraient partager par ce vecteur de communication de plus en plus utilisé.

Circuit Court

Pour 2023, la collectivité va mettre en place de nouveaux protocoles qui viendront renforcer la sécurité alimentaire, la qualité, les délais et les tarifs des fournisseurs qui déterminent le prix final facturé.

Pour éviter une spéculation sur le tarif, les marchés seront validés sur une période de deux ans, avec une seule révision des prix proposés par les fournisseurs.

Une notion de « qualité technique » inclura la précision, les différents labels de qualité ainsi que les délais de livraison.

Le nombre d'intermédiaires a son importance, car il détermine en partie le tarif final. Cependant un élément important mériterait une nouvelle sémantique. Celle des « circuits courts », à différencier avec la production locale. Par exemple, une livraison de légumes qui arriveraient directement du sud de la France à Varennes bénéficierait de l'appellation circuit court...

Egalement prise en compte, la juste rémunération des producteurs et la livraison de produits issus du commerce équitable.

Enfin, la loi EGALIM qui impose d'utiliser 50% de produits issus de l'agriculture biologique et de qualité durable.



JEU DU CALENDRIER DE L'AVENT

Début décembre sonne le début des énigmes du jeu du calendrier de l'Avent. Beaucoup de monde était présent lors des premières journées avec nos deux lutins pour les accueillir à 18h30. Ils ont continué leur voyage à travers les rues de Varennes jusqu'au 24 décembre avec des papillotes.

Les participants qui ont récolté les jetons donnés par les lutins ont été récompensés lors de la cérémonie des vœux du maire le 6 janvier 2023.



Jeu du calendrier de l'Avent

Jeu gratuit

Chaque soir, en ville à 18h30

Livrets à l'accueil de la mairie de Varennes

MARCHE DE NOEL

Avec l'approche des fêtes de fin d'année, Varennes a organisé son traditionnel marché de Noël les 24, 25 et 26 novembre. Quarante trois exposants ont pu participer et proposer diverses idées de cadeaux (bougies, jeux de société, bijoux, vêtements, décorations en bois et de Noël...), de gourmandises (crêpes, churros, pralines, nougat, chocolat et vin chaud...). Le père Noël était présent et offrait des papillotes aux plus sages. Côté animations, la compagnie Moriquendi a déambulé le long du marché offrant des paillettes magiques ! L'association Sangana a participé bénévolement en jouant de la musique et même improvisé un « boeuf » avec Moriquendi. Super moment ! Merci à eux. N'hésitez pas à regarder plus de photos et vidéos sur le Facebook « Ville de Varennes-sur-Allier » ou sur le site internet de Varennes.



MARCHE DE NOEL



HO HO HO... !



CARTE D'IDENTITÉ

Aucun texte ne vous oblige à avoir une carte d'identité. Néanmoins, si vous êtes soumis à un contrôle d'identité, la procédure sera plus longue si vous ne pouvez pas présenter de pièce d'identité.

Par ailleurs, pour la plupart des démarches, il faut prouver son identité. Si vous n'avez aucun titre d'identité, vous risquez donc d'avoir des difficultés. Il s'agit, par exemple, des situations suivantes :

- Examen ou concours
- Inscription à Pôle emploi
- Inscription sur les listes électorales et vote aux élections
- Opérations bancaires (paiement par chèque, retrait au guichet de votre banque)
- Voyage à l'étranger

Dès à présent, la mairie de Varennes sur Allier est équipée d'une station d'enregistrement des demandes de carte nationale d'identité et passeport et peut délivrer les titres aux habitants de Varennes sur Allier mais aussi d'autres communes.

Vous devrez obligatoirement retirer votre passeport ou votre CNI dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

Avant de prendre rendez-vous en mairie, pour gagner du temps, vous devez faire une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

Préparer les pièces justificatives pour votre rendez-vous en mairie :

- le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche (pour gagner

du temps, nous vous conseillons d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)

- Une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante
- Un justificatif de domicile de moins d'un an
- Un acte de naissance de moins de 3 mois sauf si vous produisez un passeport sécurisé valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Un justificatif de nationalité française (uniquement si vous ne disposez pas d'un passeport sécurisé valide ou périmé depuis moins de 5 ans et si votre nationalité ne ressort pas de votre acte de naissance). Vous n'êtes pas concerné(e) si vous êtes né(e) en France ou à l'étranger d'un parent français ou d'un parent étranger lui-même né(e) en France ou si votre acte de naissance comporte une mention relative à votre nationalité française (décret de naturalisation, déclaration acquisitive par exemple).

Pour un mineur, il faudra fournir :

- un justificatif de domicile des parents de moins d'un an (original + photocopie)
- une pièce d'identité du parent qui fait la demande (original + photocopie)



Dépenses HT :

- Acquisition : 767 121 €
- Etudes, MOE et diagnostics : 143 858 €
- Travaux sur le bâtiment : 2 231 138 €
- Travaux extérieurs : 156 947 €
- > **Total : 3 299 066 €**

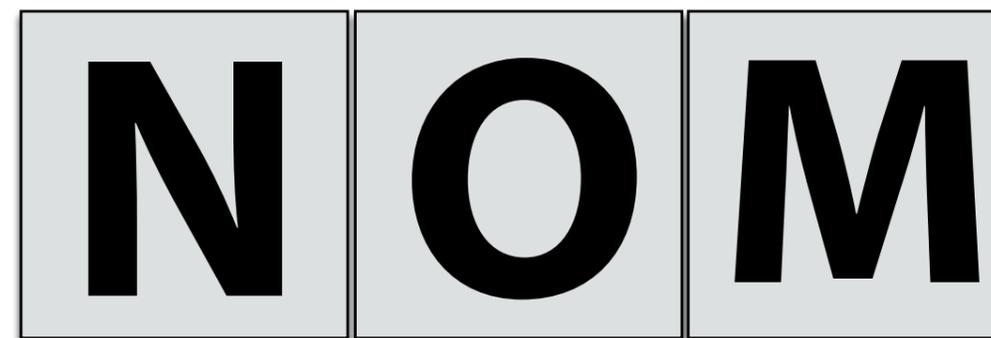
Recettes :

- Etat - Fonds friches (Plan de relance) : 1 134 149 €
- Département - Grands projets structurants : 920 745 €
- Legs de Mme SAULNIER : 500 000 €

Total financements publics : 2 054 894 € soit 67 % des dépenses

Une demande de DSIL va être déposée en 2023 pour compléter le financement public à 80 %.

Je change de



CHANGEMENT DE NOM SIMPLIFIÉ

Depuis le 1^{er} juillet 2022, toute personne peut demander son changement de nom.

Cette procédure simplifiée permet de choisir un double nom ou de substituer le nom du parent qui n'a pas donné le sien.

Cette demande peut se faire dans sa commune de résidence ou celle de sa naissance.

Attention, cette procédure va modifier tous les actes dans lesquels le nom modifié apparaît :

- Actes de naissance des enfants
- Actes de mariage de l'intéressé et de ses enfants
- Acte de naissance du conjoint ou du Pacsé sauf si le mariage ou le Pacs est dissout.

Cette procédure n'est réalisable qu'une seule fois.

Démarche à suivre :

- Remplir le formulaire CERFA N°16229*01 que vous pouvez télécharger
- Justifier son identité (CNI-Passeport)
- Justificatif de domicile
- Extrait de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois ou extrait d'acte de mariage.

Après votre passage en mairie avec tous les documents, vous serez convoqué(e) au minimum 1 mois après pour officialiser cette demande (délai de réflexion).

Rappel : on ne peut changer de nom qu'une fois dans sa vie.



PACS

Vous êtes célibataire, majeur et vous souhaitez conclure un pacte civil de solidarité (PACS) pour organiser votre vie commune dans votre mairie de résidence.

Celui-ci est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents.

Vous êtes susceptibles de devoir respecter certaines conditions si vous faites l'objet d'une mesure de protection juridique.

Nous vous invitons à lire attentivement la notice explicative (**CERFA N°52176*02**) avant de remplir ce formulaire.

Veillez cocher les cases correspondantes à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, joindre les pièces justificatives nécessaires ; CNI valide recto-verso des conjoints (photocopies), justificatif de domicile, acte de naissance de chacun de moins de 3 mois. Signaler s'il y a des enfants.

Les **CERFAS N°15725*02 et N°15726*02** dûment remplis.

Dater et signer conjointement la déclaration devant l'Officier d'Etat-Civil.

Pour rendre effectif votre PACS, vous devez vous rendre devant l'Officier d'Etat-Civil de la commune dans laquelle vous fixez votre résidence commune ou pour les futurs partenaires résidants à l'étranger, devant l'agent consulaire ou diplomatique de la circonscription consulaire dans le ressort de laquelle est située votre résidence commune et présenter ce formulaire complété, ainsi que les pièces justificatives déjà évoquées.

FINANCES

MAISON JEANNE SAULNIER



TRAVAUX

Voirie

Le 3 octobre 2022 l'entreprise « COLAS » a procédé à l'aménagement du carrefour formé par les routes de Créchy et des deux Garennes, et matérialisé plusieurs places de stationnement. La rue des deux Garennes a fait l'objet d'une réhabilitation par l'application d'un enduit, une partie de la route de Créchy a fait, elle, l'objet d'une application d'enrobé.



Entrées de ville, route de Lyon

Les travaux préparatoires à la poursuite de l'aménagement de la route de Lyon ont débuté le 28 septembre 2022. Actuellement le syndicat départemental de l'énergie de l'Allier (SDE 03) procède à l'enfouissement du réseau électrique, ces opérations vont se poursuivre avec l'intervention du SIVOM pour la mise en conformité des conduites d'eau potable.

Ces interventions terminées, le Cabinet « Réalités » en charge de l'aménagement des entrées de ville pourra poursuivre les travaux en début d'année 2023 sur l'axe formé par le carrefour route de Lyon - Haies basses au carrefour de Montloubet.



Nouveau parking

Rue du 4 septembre l'entreprise « COLAS » a procédé à l'aménagement de deux parkings face au siège de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire : le premier pour desservir les visiteurs qui se rendront dans les locaux de la Communauté de Communes (ce parking est réalisé et géré par celle-ci), le second pour les habitants et visiteurs de la future Résidence Jeanne SAULNIER.

Tennis

Le bardage en stratifié a été posé autour du bâtiment, les travaux se poursuivent avec l'intervention des entreprises de menuiserie « Rossignol » et d'électricité « Kolasinski ».



Brigade de gendarmerie

La gendarmerie, ses bureaux et annexes, ainsi que les logements des militaires et de leurs familles, sont loués par la Commune à la gendarmerie. Des travaux importants ont été effectués concernant l'accès, un portail électrique facilite l'entrée et la sortie pour tous les véhicules, la clôture d'enceinte a été changée et réhaussée, il a été procédé à la mise aux normes des cellules, ainsi que de la sécurité des lieux par l'installation d'une alarme, l'éclairage extérieur a été modifié et utilise désormais la technologie LED, moins énergivore.

Transfert d'une stèle au cimetière de Varennes

Suite à l'acquisition du domaine des Frères Maristes en 2021, il avait été constaté la présence sur le site d'une stèle rendant hommage à six Frères « Morts pour la France », lors des conflits de 1914 - 1918 et 1939 - 1945. Il a donc été décidé de transférer cette stèle au cimetière dans le carré des militaires « Morts pour la France ». Les honneurs leur ont été rendus lors de la cérémonie du 11 novembre.



Nouveau colombarium

Pose d'un nouveau colombarium de 24 places au cimetière.



Appartement des 4 vents

Réfection par les personnels du centre technique de l'appartement des « 4 vents » rue Werner Heisenberg et mise en location à l'issue.

TRAVAUX (suite)

Commission travaux

La commission a organisé le 22 octobre 2022, une visite des chantiers en cours sur la commune, accompagnée par les conseillers municipaux qui avaient pu se libérer.

Chantiers concernés : bâtiment des Frères Maristes, parkings rue du 4 septembre, tennis couverts, visite du cabinet médical, et du site de l'ancienne base militaire de l'Armée de l'Air (base vie).



U.C.A.L. - Unité de transformation de graines locales

Le 23 septembre 2022 nous avons assisté à l'inauguration de l'usine de trituration installée dans la zone de la Feuillouse de Varennes-sur-Allier à côté des silos de stockage de céréales. Cette usine transforme 30.000 tonnes de graines de colza, tournesol et de soja en huile et tourteaux. Les tourteaux et les huiles issus de l'usine U.C.A.L. stockage et protéines entrent dans la composition des aliments du bétail, mais également dans les filières alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques.

C'est un très bel exemple de valorisation des ressources locales et de promotion du développement en circuit court, également génératrice d'emplois.



POLICE MUNICIPALE



Le vendredi 30 septembre 2022, la police municipale a pris possession d'un nouveau véhicule auprès du concessionnaire « Peugeot » de Varennes-sur-Allier. L'ancien véhicule qui a été mis en circulation en 2006, était sujet à de nombreuses interventions mécaniques.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Prix d'honneur

M. STONS Jacky

Maisons fleuries

- 1er Prix : M. CIRCIERSKI Christophe
- 2ème Prix : M. DECOUITEIX Pierre
- 3ème Prix : Mme RAYMOND Georgette
- 4ème Prix : M. PERICHON Roger
- 5ème Prix : M. BONJEAN Joël
- 6ème Prix : Mme LITAUDON Annie
- 7ème Prix : M. GONNIN René
- 8ème Prix : M. PARIDIOT Yves
- 9ème Prix : Mme LE PROVOST Camille
- 10ème Prix : Mme ALLAIN Annick
- 11ème Prix : Mme MEUNIER Agnès
- 12ème Prix : Mme BOURRET Marie-Madeleine
- 13ème Prix : Mme FOURNIER Françoise
- 14ème Prix : Mme MYOSKI Jacqueline

Balcons et terrasses fleuries

- 1er Prix: M. ACHOUR Mouldi
- 2ème Prix : Mme DUMEZ Jeanine
- 3ème Prix : Mme FREMAN Colette
- 4ème Prix : Mme BEGUIN Michelle
- 5ème Prix : Mme BRENON Ginette
- 6ème Prix : « Bar du Coin » Christine
- 7ème Prix : Mme DARRAS Denise

Aménagements paysagers

- 1er Prix : Mme MALLET Claudette
- 2ème Prix: M. RODERE-CHERMANNE Bernard
- 3ème Prix : M. SELLAFF Saïd
- 4ème Prix: M. BONJON Bernard

Espaces réduits

- 1er Prix : Mme DEVERCHERE Jeanine
- 2ème Prix : Mme RESSEAU Yolande
- 3ème Prix: M. BONJON Bernard
- 4ème Prix : Mme PEJOUX Madeleine
- 5ème Prix : Mme VALENTIN Yolande
- 6ème Prix : Mme CHANAS Marie-Antoinette

Membres du jury

- M. PERRONET J-Claude,
Président du concours agricole
- Mme MARGOTTA Sandrine,
Gammvert Varennes
- Mme JONET,
Maire de Créchy
- Mme FALCHETTO Jacqueline,
Maire-adjoint Montaigu-le-Blin
- M. ATHAYNE François,
Maire adjoint Varennes
- M. MARGELIDON Patrick,
responsable des espaces verts Varennes



COMMERCES

Fin juin, avec la chambre d'agriculture nous avons pu reconduire le Marché des Producteurs de Pays (MPP), avec malheureusement une météo défavorable et donc une fréquentation en baisse, ce qui n'a pas empêché les citoyens

présents d'apprécier la qualité des produits proposés et l'ambiance festive de cette rencontre.

Le marché de Noël rue Victor Hugo, avec sa quarantaine d'exposants et ses animations, a également rencontré un beau succès et permis de lancer la période des fêtes.

Sur l'EcoCentre, de nombreux chantiers améliorent le site en permanence pour l'adapter aux besoins des locataires

et pour que chacun puisse se gérer en autonomie. Le site héberge actuellement 35 entreprises locataires et 37 activités présentes sur l'espace qui accueillent au quotidien plus de 250 personnes entre les emplois permanents et les personnes en formation. Le dernier installé est l'entreprise CKTEAM (préparation de véhicules de courses, de rallye, restauration et entretien de véhicules de collection).

Avec le transfert du FabLab et la mise en oeuvre de l'hôtel d'entreprises artisanales, les prochains chantiers devraient également concerner la redynamisation de la base vie dès que nous en serons propriétaires, en principe au 1^{er} trimestre 2023.



Marché des producteurs de pays



Dans le cadre du contrat « Petites villes de demain » nous avons plusieurs projets pour la modernisation et la redynamisation du centre bourg, qui viendront renforcer son attractivité en complément de l'offre de restauration boostée par la réouverture du « Cocorico », désormais dénommé « La Chaumière » et prochainement, de la pizzeria face à l'église.



Enfin, toujours au rang des bonnes nouvelles Gedimat, durement touché par l'incendie récent de son site, a transféré ses activités en lieu et place des anciens magasins Monsieur Bricolage et Massa Pneus, tandis qu'un projet se précise sur l'ancien magasin LIDL.

Doucement mais sûrement le maillage commercial se stabilise et se renforce !



SARL FUJS CHATARD
Nicolas CHATARD
 Chemin de la Robine 03150 Varennes-sur-Allier
 Tél : 04 70 45 09 09
 Mail : varenelec@orange.fr

Electricité générale
 Neuf et rénovation

Dépannages - Chauffage - Aspiration intégrée - Climatisation
 Electroménager - Portail électrique - Vidéophone - Antenne TNT et Parabole

Contactez votre équipe commerciale à VARENNES-SUR-ALLIER :
 1, rue Victor Hugo
Tél. 09 74 50 30 37
 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)

www.groupama.fr
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon - Entreprise régie par le code des Assurances - 10/2012



Toujours là pour moi.

Marc DESQUESNES
Attique eurl
Maçonnerie
 Entreprise générale du bâtiment

14 Rue Marius Courteix
 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

Port. 06.07.98.06.85 - Tél. 04.70.45.09.80
 Fax. 09.57.68.39.93 - eurl.attique@gmail.com

element architecture
JEAN-LUC DARQUÉ
 architecte

47 Chemin des Crêtes
 03500 Saint Pourçain/S

Tél. 04 70 45 58 15

www.element-architecture.fr
 accueil@element-architecture.fr




DID-REPAR'CYCLES

Réparations cycles à votre domicile
 06-46-20-76-47 | 5 rue de Bourgogne
 didreparcycles@gmail.com | 03150 Varennes sur Allier
 SIRET 88058330700017

Bernard Bouvier
 06 12 38 32 57

EPNB
PROPRETÉ

PROPRETÉ ET HYGIÈNE DES LOCAUX
 58, Avenue de Chazeuil - 03150 Varennes-sur-Allier
 Mail : epnbouvier@wanadoo.fr



ETAT CIVIL 2022

Décès

La municipalité adresse ses sincères condoléances



Jean-Paul CANTAT	31 déc. 2021
Frédéric BLANCHARD	7 janvier
Jean-Pierre SOKOLOFF	10 janvier
Marie RUET veuve ROCH	15 janvier
Michel, Jean-Luc GENEST	23 janvier
Germaine, Monique CLUZEL, veuve RACCAT	24 janvier
Maurice LAPETITTE	28 janvier
Odile, Baptistine, Eugénie TARDIOU, épouse PETIT	30 janvier
Michel, Auguste, Philippe BOUREAU	2 février
Michel, André BURLLOT	3 février
Huguette, Charlotte PERLEMOINE, veuve BURLLOT	6 février
Odette, Suzanne DOUCET, veuve CHOQUET	18 février
Wanda JASTRZEBSKI, veuve MANTIN	20 février
Nicole, Henriette MIGNON, épouse CLOFULLIA	25 février
Albert, Gérard, Paul COCHOLAT	16 mars
Nathalie, Jocelyne CAIRE	17 mars
Christian BONIN	1 ^{er} avril
Jean, Paul, René SAINT-LÉGER	3 avril
Richard, Alan DEWHURST	22 avril
Colette PÉRONNET, épouse BUCHONNET	13 août
Roland, Guy SOLIGNAT	6 mai
Feride ABAZI, veuve MUSTAFA	25 mai
André MALHURET	26 mai
Lucienne CHARGROS, veuve MICHEL	26 mai
René, Joseph MERCIER	27 mai
Jeanne, Joséphine, Marie SAINT-ANDRE, veuve GENESTE	2 juin
Roland, Georges CHAMOIX	10 juin
Joseph DARRAS	11 juin
Kévin SERVANT	13 juin
Martine, Pauline ROY, épouse THEVENIN	15 juin
Jeanne GAYET, veuve PERRET	29 juin
Odile, Suzanne, Marthe TOULOUSE, veuve BANNENCOURT	8 juillet
Georges CADET	19 juillet
José BORGES	21 juillet
Bruno, Etienne PERRARD	27 juillet
Jean-Pierre, Louis PETIT	29 juillet
Jacques, Eugène TERRET	31 juillet
Antoine COLLARD	3 août
Suzanne, Antoinette CHEVIGNON, veuve DUFOUR	3 août
Didier, Christian TÊCHE	6 août
Geneviève, Andrée, Madeleine BERGERAULT, veuve LABESSE	8 août
Violette, Teriitau ATGER, épouse BONJON	13 août
Michel BURLAUD	23 août
Bernard BRESSON	22 septembre
Jeannine CHAMPAGNAT, veuve SAINT-LÉGER	27 septembre
Lucette, Juliette PASQUIER, épouse DUCET	5 octobre
Léonie BOURET, veuve BAUDIN	10 octobre
Jacky, Christian FRADIER	14 octobre
Germaine LORUT, veuve BAUMANN	16 octobre
Jeanine, Christiane FUGIER, veuve DAGON	9 novembre
Françoise CHAUMONT	14 novembre
Gérard, Jean, Pierre, Charles COLONNA D'ISTRIA	27 novembre
Alain, Hervé LÉNEL	9 décembre
Renée, Madeleine, Solange PÔTEL, veuve FORT	13 décembre
Gérard, André MEYNIER	19 décembre
André DOS SANTOS	20 décembre

Mariages

La municipalité adresse ses vœux de bonheur



Nicolas MALLET & Corinne, Sandrine, Nadine VANOT	2 avril
Franck METENIER & Sandrine, Gabrielle BERNARD	30 avril
Jimmy, Charles, Mickaël, Roméo, Yann MAUSSAN & Emmy, Wendy POULIZAC	18 juin
Fabien, Thierry, Didier LÉTÉ & Caroline ATHAYNE	9 juillet
Jérôme SABOT & Delphine FAYET	30 juillet
Thierry MODESTE & Philomène KAYINA ONGAYE ELLA	10 décembre

Naissances

La municipalité adresse ses félicitations aux parents



Romy DEZECOT	24 janvier
Lou BAUDINOT	17 février
Eloïse MARIZY DEKKER	18 février
Tiana GOUTAUDIER	1 ^{er} mai
Tessa, Jennifer, Arlette ETIENNE	20 juin
Alya ALTUN	22 juillet
Judith, Blanche GAGNOL	29 juillet
Livio PATRIGEON	12 août
Timéo, Nicolas, Frédéric DOUVRY	29 août
Tiphaine, Aimée LEFORT	21 septembre
Céleste SOISSONS	26 septembre
Timotée ROBIDET XAVIER	29 septembre
Victoire, Iris CROCHET	30 septembre
Mustafa MALAME BALE	6 octobre
Soline GUILLAUMIN LESUEUR	7 octobre
Samuel, Xavier KUSSENER	12 octobre
Lhéo, Pierre, Olivier BONNETOT	14 octobre

C.C.A.S.

Lorsque les familles sont à la recherche d'informations ou qu'une personne ne sait pas à quelle aide elle a droit ni comment la solliciter, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut apporter une réponse.

Le CCAS a pour rôle de conseiller personnellement et d'orienter les éventuels bénéficiaires vers l'aide qui leur est la plus adaptée. Il est également là pour aider la personne à constituer le dossier de demande des prestations d'aide sociale et le transmettre au Conseil départemental.

Le CCAS propose également des aides spécifiques comme le service d'aide à domicile.

Le service d'aide à domicile

Le service se donne pour missions principales :

- D'accueillir, écouter, informer, conseiller et orienter les personnes et leur entourage,
- D'aider et accompagner les bénéficiaires dans les actes de la vie quotidienne,
- De favoriser le maintien du lien social.

Le service s'adresse :

- Aux personnes de 60 ans et plus qui se trouvent dans des situations :
- D'incapacité à assumer certaines tâches quotidiennes,
- De convalescence,
- De suite d'hospitalisation.

Les prestations proposées sont :

- Accompagnement et aide aux actes essentiels de la vie quotidienne à l'exception d'actes médicaux (aide à la toilette, aide à l'habillage, aide à la mobilisation, aux déplacements et à l'installation, aide à l'alimentation...)
- Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie quotidienne (entretien du logement, entretien du linge, préparation des repas, aménagement de l'espace dans un but de confort et de sécurité, courses...)
- Accompagnement et aide aux personnes dans les activités sociales et relationnelles (accompagnement dans les déplacements extérieurs, stimulation cognitive, activités de loisirs pour la préservation de l'autonomie...)

CCAS

Amélie OPPONG



Amélie OPPONG a rejoint l'équipe depuis septembre. Après une expérience de plusieurs années en tant qu'aide à domicile dans le secteur de Vichy, elle est venue mettre à profit ses compétences au sein de notre service.

Nadine GIRAUD



Nadine Giraud a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1er juillet 2022. Elle laisse l'image d'une professionnelle irréprochable, respectueuse de ses missions, des bénéficiaires et du secret professionnel.

L'équipe d'aide à domicile

L'équipe d'aide à domicile titulaire est constituée des personnes suivantes :

- Véronique AUGER
- Danielle BORG
- Maryse BOUCHET
- Chrystelle BRIANT
- Brigitte GAMET
- Nadine GIRAUD jusqu'en juin 2022
- Marie-Christine LE PROVOST
- Isabelle MEUNIER
- Dolorès TRINQUET
- Pauline VALCOURT
- Michèle DELASSISE (pour les remplacements)
- Amélie OPPONG en contrat depuis septembre 2022

Zoom sur...

L'époque où l'on cachait son double de clés sous un pot de fleurs ou un paillason est révolue. Chez les seniors, il est important de pouvoir donner accès facilement à son domicile à des personnes de confiance, sans pour autant faciliter l'accès à toutes autres personnes malvenues. Généralement, le plus simple est de confier un double de ses clés à la personne de confiance, qui peut être un voisin, un ami, une personne de votre famille... Seulement parfois, aucun détenteur de ce double de clés ne sera à proximité lors d'un accident. Les secours peuvent alors se retrouver dans l'obligation de forcer la porte pour accéder au domicile.

La boîte à clés est reconnue comme un système d'assistance qui permet de donner accès aux clés de votre domicile à l'aide d'un simple code. C'est une petite boîte qui s'installe à l'extérieur du domicile. Une fois hermétiquement fermée, elle est protégée de toute ouverture intempestive par un code d'accès. Elle permet ainsi d'accéder facilement à un double des clés à quiconque en connaît le code.



CCAS

Zoom sur... (suite)

Ce code peut être communiqué à un tiers de confiance qui a besoin d'accéder régulièrement au domicile (personnel soignant, aide à domicile,...)

La boîte à clés peut aussi s'avérer primordiale pour les personnes âgées en cas de chute. Il est possible que les amis ou la famille soient trop éloignés pour intervenir, et si la personne âgée n'est plus en capacité de bouger, le Samu et les pompiers risquent d'être ralentis pour l'intervention et se retrouver dans l'obligation de forcer la porte pour porter secours. Avec la boîte à clés et un code simple généralement à 4 chiffres, les secours gagnent ce précieux temps nécessaire à toute intervention pour secourir la victime le plus rapidement possible.

Ce système de sécurité peut être accompagné du bracelet de téléassistance. En cas de chute ou de malaise, le bracelet va détecter l'accident et le service de téléassistance va directement contacter les secours en leur communiquant le code d'ouverture. Ils pourront ainsi accéder rapidement au domicile.

Cette boîte à clés permet également de faciliter la vie des personnes âgées en donnant l'accès au domicile sans difficultés à un entourage de confiance. Ainsi, transmettre le code est suffisant, plus besoin de partager un grand nombre de doubles de clés aux proches.

C'est aussi une façon plus aisée de donner accès à la femme de ménage, l'infirmière ou l'aide à domicile. Plus besoin d'aller ouvrir la porte à leur arrivée.



LA SEMAINE BLEUE

La semaine bleue 2022, 2ème édition à Varennes, confirme les tendances 2021 : peu de participation aux activités physiques, engouement pour certains ateliers créatifs, intérêt pour les visites d'entreprises et pour le film et le spectacle du samedi.

Certaines journées, trop d'animations étaient proposées obligeant à un choix et justifiant peut être le peu de présents à d'autres. (On veillera à ce que le programme 2023 soit allégé ou les actions proposées plus étalées durant la semaine).

La COVID s'est encore invitée durant la semaine impliquant l'annulation de l'atelier intergénérationnel Grande lessive. Ce qui n'a pas empêché les résidents de Gayette et les enfants de la crèche, de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs de créer chacun de son côté pour exposer du 20 au 22 octobre leurs réalisations !

Les ateliers proposés par le lycée professionnel ont été boudés ; une autre forme d'ateliers intergénérationnels sera proposée durant l'année avec les lycéens.

A noter cette année l'excellente idée de l'équipe du restaurant scolaire qui ouvrait ses portes pour présenter le portage de repas. Une initiative à renouveler !



SERVICE ENFANCE

Le Service enfance a pour mission de répondre au mieux à vos besoins tout en respectant le rythme de vos enfants. Nous mettons tout en œuvre pour qu'ils soient accueillis dans les meilleures conditions afin de contribuer à leur épanouissement.

Voici les responsables du service, Ludivine BURLLOT à gauche et Stéphanie BACQUET.



Anne-Sophie Chavaillon



Ludivine et Stéphanie



La structure est ouverte
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Fermeture annuelle pour les vacances de Noël
☎ : 04-70-47-72-05
enfancevarenes@gmail.com



Les atsem

Albane Meunier
et
Marion Seychal
Les 2 Erables



Karelle Lebaullt
et
Amélie Bonnet
Les 4 Vents

12h00 à 12h45 : temps de repas pour les maternelles, CP, CE1 et ULIS
12h45 à 13h30 : temps de repas pour les CE2, CM1 et CM2
Durant ce temps les maternelles sont sous la surveillance de leur ATSEM.
Les élémentaires sont pris en charge par leurs animateurs (agents de la commune)
Un animateur référent pour chaque classe.

Les enfants sont installés sur des tables de 8. Chacun est invité à se servir raisonnablement et doit faire passer le plat à son camarade. L'animateur référent veille au respect des consignes et propose à l'enfant de goûter.

Les animateurs



Maëva Haracewiat



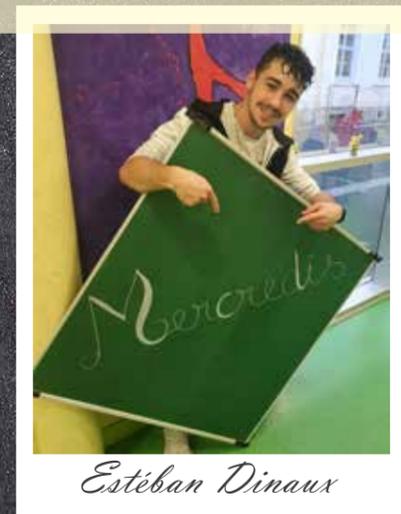
Emilie Pereira



Noémie Combat



Océane Chappes



Estéban Dinaux

Lundi, mardi, jeudi et vendredi sont accueillis les enfants des écoles maternelles (2 érables / 4 vents) et élémentaires (école George Sand) avant et après la classe.
16h50 : goûter offert aux enfants
17h00 à 17h30 sont proposés : accompagnement aux devoirs, activités, temps libre
17h30 à 18h30 : temps libre encadré

Parce que le mercredi doit rester le jour des enfants ...
Plusieurs formules d'inscriptions sont possibles :

- Journée complète
- 1/2 journée avec repas
- 1/2 journée sans repas (matin ou après-midi)

Toutes les activités proposées sont élaborées par l'équipe d'animation qui définit une thématique en début d'année scolaire, répondant aux besoins spécifiques des enfants accueillis.

Accueil du mercredi



Vacances de printemps



Vacances d'été



COLLEGE

Le travail réalisé par les élèves et les professeurs a permis de bons résultats aux examens : Pour la série générale, le collège affiche un très bon résultat de 97,2% de réussite (32% de mention « Très Bien », 29% de mention « Bien » et 19% de mention « Assez Bien »). En ce qui concerne la série professionnelle, nous atteignons un score de 53,7% de réussite.

Nous avons organisé une demi-journée portes ouvertes un samedi matin. En complément, une vidéo scénarisée et tournée par les élèves délégués de classe de 6ème, sous la direction de Leïla DUPONT, CPE, a été mise à disposition sur notre site internet pour permettre à tous les élèves de découvrir la vie au collège.

L'équipe enseignante a accueilli 5 nouveaux enseignants à la rentrée 2022 dont un enseignant

pour succéder à Philippe CHERON qui a fait valoir ses droits à la retraite.

L'équipe de direction a été renouvelée : M. DESVERNOIS, principal du collège est parti à la retraite et M. DAVID a été nommé proviseur adjoint au lycée Albert Londres à Cusset.

Mme PERALS a succédé à M. DESVERNOIS et Mme DELPECH a succédé à M. DAVID pour cette rentrée 2022.



Tout au long de l'année, de nombreux projets ont eu lieu, en voici quelques exemples :

Le Numérique



Déploiement des classes mobiles

Cette année, le collège a été doté par le Conseil départemental de 2 classes mobiles contenant chacune 15 ordinateurs portables. Elles ont été équipées de souris et d'adaptateurs double jack. Connectées à internet en Wi-Fi, elles sont réservables par les personnels directement en ligne sur l'ENT. L'utilisation est optimale.

La moitié des enseignants a déjà effectué au moins une réservation des classes mobiles. L'utilisation a été plus importante sur le deuxième semestre ce qui permet d'identifier une montée en charge.

En comparaison, les salles informatiques enregistrent le même nombre d'heures de réservation.

Préparation à l'Orientation avec le CLEE

Mise en place de l'action Codes partagés : Action proposée par le CLEE (Comité Local Ecole Entreprise) début juin 2022, elle a eu lieu à l'Eco centre de Varennes-sur-Allier. L'objectif était de préparer quelques élèves de 4ème à un entretien de recherche de stage afin qu'ils puissent ensuite bénéficier d'une simulation d'entretien face à un binôme bienveillant composé d'un personnel de l'Education Nationale

et d'un représentant du monde économique, de la formation et de l'insertion. Ainsi, 11 élèves de 4ème SEGPA et 10 élèves de 4ème générale du collège ont participé au côté d'une trentaine d'autres élèves issus d'établissements du bassin de Moulins. Trois enseignants du collège et le psychologue de l'éducation nationale ont préparé les élèves et ont pris part aux jurys. L'action a été conduite sur une journée qui a permis également aux collégiens de visiter diverses entreprises de l'Eco centre et de rencontrer des professionnels.



La sécurité et le secourisme

- Niveau 5ème : Intervention de l'association « Génération Numérique » de 2h par classe de 5ème pour informer les élèves sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux. Une réunion d'information auprès des parents était proposée en soirée et a accueilli une dizaine de familles. Cette action a été financée par le collège mais aussi avec un don du FSE et une subvention du rectorat de notre académie.

- Niveau 4ème : Intervention de l'association Addictions France sur le thème des addictions et des émotions.

Groupe de paroles

Autour de la conseillère principale d'éducation, du psychologue, de l'assistante sociale et l'infirmière, les premiers « Espaces de parole » se sont déroulés cette année. De petits groupes d'élèves volontaires ont ainsi pu se réunir pour échanger et évoquer des sujets qu'ils souhaitaient aborder sur différentes thématiques. Un espace visant à développer l'échange et les compétences psycho sociales dans le cadre d'une écoute attentive et bienveillante.

Cette action a été en partie financée par le FSE et une subvention du rectorat de Clermont-Ferrand pour l'achat de banquettes et assises offrant un cadre de discussion différent de celui de la salle de classe.



Sécurité routière

- Prévention et sécurité dans les transports scolaires proposée par l'ADATEEP

10 de conduite :

Action visant à sensibiliser les élèves au code de la route, aux dangers liés notamment à la vitesse excessive et aux conduites addictives ainsi qu'à la conduite avec mise en situation de conduite sur un plateau.

Gendarmerie Nationale, Groupama - Niveau 3ème générale - PERIODE 3

- ASSR niveau 1 et 2 :

- Le collège est centre de passation ASSR1 pour 89 élèves de 5ème, 4 élèves de 4ème et 5 élèves extérieurs et ASSR 2 pour 118 élèves de 3ème, 11 élèves extérieurs. 100% de réussite obtenu pour nos élèves qui ont été préparés lors de plusieurs sessions par notre Assistante Prévention Sécurité Mathilde MOULIN. La préparation a également été proposée en autonomie sur le site national de l'ASSR.



La santé

- Niveau 6ème : Action portée par notre infirmière scolaire en lien avec l'équipe EPS et notre service de restauration scolaire dans le cadre de l'éducation à l'alimentation avec un petit déjeuner suivi d'un brossage de dents.

- Niveau 6ème : travail sur le thème « Hygiène et puberté » avec l'infirmière scolaire

- Niveau 4ème : Education à la sexualité et à la vie affective avec des enseignants, la CPE, l'infirmière scolaire en partenariat avec le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), une sage-femme

Actions en faveur de la promotion de l'égalité et des valeurs républicaines

- Niveau 5ème : Escape sur le thème de l'égalité femmes/hommes proposé par le conseil départemental de l'accès au droit. Sur un temps de 40 minutes, une sensibilisation a été proposée sous forme de jeu permettant de faire s'interroger les élèves sur cette thématique.

- Lutte contre le harcèlement : Déploiement du programme « Sentinelles et Référents » afin de préparer le dispositif PHARE obligatoire dans tous les collèges à compter de la rentrée 2022. 10 élèves et 6 adultes (enseignants, personnel de direction, personnel santé-social, partenaires, parents d'élèves) ont été formés pendant 4 jours pour apprendre à travailler en équipe, détecter les phénomènes de harcèlement et prendre en charge les victimes de ces phénomènes. CPE et infirmière scolaire ont été formées pendant 6 jours supplémentaires pour poursuivre le déploiement de ce travail et former chaque année de nouveaux élèves et adultes de l'établissement.

Le 18 novembre, une affiche réalisée avec les sentinelles du collège et du lycée Val d'Allier dans le cadre de la journée « NON AU HARCELEMENT » a fait la une sur le site académique. Un jeu de l'oie sur cette thématique a été testé auprès d'une classe de 5ème.

- Concours National de la Résistance : 7 élèves de 3ème du collège, accompagnés par Henri DIOT, ont participé à ce concours. Elles ont été récompensées par un prix dans le cadre de ce concours prestigieux en faveur de la promotion du devoir de mémoire.

- Education au développement durable

Portée par la CPE et la professeure documentaliste, les élèves de 6ème ont bénéficié de temps de formation et ont reçu leur diplôme d'ECO CITOYENS. Diverses actions ont été réalisées par les élèves éco-délégués (marche verte, vêtiroc, sortie cinéma « Animal » de Cyril DION, compost...).

Champion académique

M. BILLARD, professeur de sport, travaille en collaboration avec Mme BEL, enseignante référente, qui gère des élèves en situation de handicap cognitif au sein d'un dispositif qui vise à inclure au maximum les jeunes en situation de handicap aux activités pédagogiques et sportives du collège. Ces élèves pratiquent le sport partagé, c'est à dire que les élèves non handicapés et handicapés partagent la même activité sportive : l'escalade. Ils ont participé au championnat et ont été champions académiques.

